



# COMMUNIQUÉ



## Pour la **FA-FPT**, C'est le point d'indice qui compte avant tout !

La **FA-FPT** au travers de la **FA-FP** a déposé un préavis de grève pour le 17 mars 2022, préavis demandant notamment la réévaluation du point d'indice. Normalement, la période précédant une journée de grève doit servir aux parties intéressées pour négocier, pour dialoguer comme les règles le prévoient. Aujourd'hui plutôt que de négocier, le Gouvernement, choisit de communiquer.

C'est au travers de la presse que la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, a révélé la volonté / le souhait du Gouvernement, de prendre enfin en compte la légitime revendication des agents publics de voir réévaluer la valeur du point d'indice qui conditionne leur traitement indiciaire.

La **FA-FPT** pourrait se réjouir et se satisfaire de cette simple déclaration dans la presse, si les cinq années qui viennent de s'écouler n'avaient placé devant nous un mur d'incompréhension face aux difficultés rencontrées par les agents publics, qui ont vu pendant toute cette période leur pouvoir d'achat se désagréger.

Les promesses n'engagent que ceux qui les entendent, en conséquence, la **FA-FPT** attend des actes. Ce n'est pas l'été qui nous semble être la période la plus à même de répondre au malaise actuel. Pour la **FA-FPT**, le dégel, c'est immédiatement. Attendre ne fera que précipiter un encore un peu plus les agents les plus en difficultés dans le désastre.

La **FA-FPT** ne saluera que les faits, pas la communication. Dans l'état actuel des choses, La **FA-FPT** n'a pas de satisfecit à décerner, tant les échéances et les circonstances qui entourent cette annonce ne se prêtent pas à jouer avec l'espoir qu'elle pourrait susciter auprès des agents qui attendent depuis cinq longues années un geste dans leur direction. Au-delà de saluer la résilience et l'engagement des agents publics, ceux-ci attendent qu'on leur témoigne une véritable reconnaissance durable.

« La Force Autonome, c'est la Force d'être Libre »